

Retrouvez ↓ les modalités de dépôt des encombrants

(déchets très volumineux qui ne rentrent pas dans un coffre de voiture)

COLLECTE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS

Les encombrants sont les déchets très volumineux qui, par leur dimension ou leur poids, ne rentrent pas dans le coffre d'une voiture légère et ne peuvent pas être amenés dans l'une des déchèteries de la COBAS.

Chaque usager qui réside en maison ou en résidence, fait une demande individuelle préalable d'enlèvement par téléphone au **05 56 54 16 15** ou sur le site internet de la COBAS www.agglo-cobas.fr.

Un agent de la COBAS recontactera par téléphone chaque usager inscrit :

- pour lister avec lui les objets volumineux à collecter
- pour fixer une date et le lieu de collecte.

DÉCHETS INTERDITS : Gravats, déchets spéciaux, végétaux, déchets professionnels, déchets supérieurs à 2 m linéaires et à 2 m³.



La déchèterie à votre disposition à Gujan-mestras

→ LA DÉCHÈTERIE :

av. Césarée, Z.I. - Tél. 05 56 66 39 33

Du 1^{er} mars au 30 novembre :

du lundi au samedi : 8h30-12h30 et 13h30-18h30
le dimanche : 8h30-12h00.

Du 1^{er} décembre au 28 février :

du lundi au samedi : 8h30-12h30 et 13h30-18h00
le dimanche : 8h30-12h00.

Concernant les jours fériés, les déchèteries seront ouvertes uniquement le matin sauf les 1^{er} janvier, dimanche de Pâques, 1^{er} mai, dimanche de Pentecôte et 25 décembre où elles sont fermées toute la journée.

L'éco-attitude pour réduire les déchets :

- Utilisez un composteur ;
- Apposez un autocollant Stop Pub sur votre boîte aux lettres ;
- Donnez une deuxième vie à vos objets : don, réemploi, customisation ;
- Privilégiez l'achat de produits pauvres en emballage ;
- Cuisinez les restes de repas.

Vous avez un doute sur la destination d'un déchet ou besoin d'un renseignement ?

Appelez-nous !

Pôle Environnement de la COBAS :

05 56 54 16 15

COBAS



Communauté d'Agglomération
Bassin d'Arcachon Sud

2, allée d'Espagne - BP 147 - 33 311 Arcachon Cedex
www.agglo-cobas.fr

GUJAN-MESTRAS

Horaires de collecte des déchets pour les particuliers



Création : Agence eden - Crédits : iStock, agence eden.

COBAS



Communauté d'Agglomération
Bassin d'Arcachon Sud

Retrouvez → les jours et horaires de collecte habituels de votre quartier



JOURS FÉRIÉS NON COLLECTÉS

→ 1^{er} mai

Pas de collecte entre le 30 avril 20h et le 1^{er} mai 18h.

→ 25 décembre

Pas de collecte entre le 24 décembre 20h et le 25 décembre 18h.

→ 1^{er} janvier

Pas de collecte entre le 31 décembre 20h et le 1^{er} janvier 18h.

Important : La collecte d'ordures ménagères et des recyclables des particuliers ne disposant que d'un seul ramassage hebdomadaire, sont rattrapées la même semaine en remplacement de la collecte des végétaux qui elle, est annulée.

SECTEURS

Ils sont matérialisés sur la carte ci-dessous

Ordures ménagères
résiduelles : **BAC GRIS**
(ou ancien bac bleu)
Déchets recyclables :
BAC JAUNE

Ordures ménagères
résiduelles : **BAC GRIS**
(ou ancien bac bleu)
2^e passage Été
mi-juillet / fin août

Déchets verts
et bio déchets :
BAC MARRON

G1	Rue du Mal de Lattre de Tassigny (depuis Gare de la Hume jusqu'à all. Des Grands Champs) - av. Ste Marie - rue Dejean Castaing - allée Des Grands Champs - route des Lacs	jeudi de 3 h 30 à 10 h 30	de dim. 20 h à lundi 3 h	mer. de 3 h 30 à 10 h 30
G2	Bd Pierre Dignac (depuis l'allée des Prés Salés jusqu'à l'allée du Bassin) - allée des Places - allée De Neyra - rue Aimé Broustaud - allée Du Petit Mestay - allée Des Prés	de jeudi 20 h à ven. 3 h	de lundi 20 h à mardi 3 h	de mardi 20 h à jeudi 3 h
G3	Les Pins du Bourg - allée De Cazaux - allée du Plaçot - rue Mal Foch - rue de l'Or av. de Césarée (depuis A660 jusqu'à la rue François Mauriac) - allée Du Lavoir			
G4	Golf - allée De Malpont - rue Edouard Branly - allée Charles Daubigny - allée Vernet allée Corneille - allée De Bordeaux (depuis l'Av de Césarée jusqu'à la rue Chante Cigale)	jeudi de 11 h à 18 h	lundi de 11 h à 18 h	de mer. 20 h à jeudi 3 h
G5	Allée de la Barbotière - rue de l'Yser - cours de la République - rue Paul Bataille (depuis le Cours de la Marne vers le Cours de la République) - rue de la Liberté rue du Mal Juin - rue Edmond Daubric - rue du Théâtre - rue Pasteur rue du Haurat (depuis le Bd de la Côte d'Argent vers le Port de la Barbotière)	ven. de 3 h 30 à 10 h 30	mardi de 3 h 30 à 10 h 30	mer. de 3 h 30 à 10 h 30
G6	Allée Valentin - Allée Marie Curie - rue Chante Cigale - allée De Bordeaux (depuis la rue Chante Cigale jusqu'au Haurat) - rue du Haurat - allée Des Corsaires allée Du Campès - allée De Capayan - cours de la Marne (depuis la rue Chante Cigale jusqu'à la sortie de Gujan Mestras en direction du Teich)	ven. de 11 h à 18 h	mardi de 11 h à 18 h	de mer. 20 h à jeudi 3 h
G7	Bd Pierre Dignac (depuis l'All. du Bassin jusqu'à la rue du Mal Joffre) - avenue de Meyran rue Armand Daney - cours de Verdun - allée Des Rossignols - allée Du Fin - Centre Ville Église - allée De Jafeine	ven. de 3 h 30 à 10 h 30	mardi de 3 h 30 à 10 h 30	mer. de 3 h 30 à 10 h 30
G8	allée Des Vanneaux - allée De Verdalle - allée De l'Infante - rue de la Pelouse allée Des Coquelicots - allée Des Glaïeuls - Port de la Hume	de mer. 20 h à jeudi 3 h	de dimanche 20 h à lundi 3 h	de mardi 20 h à mer. 3 h
RDV1	Zone d'activités économique	de lundi 20 h à mardi 3 h	de jeudi 20 h à ven. 3 h	de mer. 20 h à jeudi 3 h



GUJAN-MESTRAS